



BULLETIN D'INFORMATION

MOT DU MAIRE

Chers Macaziennes et Macaziens,

Le 9 août 2024 restera gravé dans nos mémoires en raison des pluies diluviennes qui ont frappé notre communauté avec une intensité exceptionnelle. Cette journée fut marquée par des défis sans précédent, mais également par une réponse rapide et coordonnée qui a permis de limiter les impacts sur notre communauté.

Dès les premières heures de la tempête, nous avons pris la décision cruciale de déclarer l'état d'urgence. Cette mesure a été essentielle pour mobiliser toutes les ressources nécessaires et garantir une réponse efficace face à cette situation inédite. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude au RSSIVR (Régie du Service de sécurité incendie de la Vallée de la Rouge), dont l'engagement et le professionnalisme ont été exemplaires. Leur intervention rapide a permis d'atténuer les dégâts collatéraux. Je souhaite également remercier chaleureusement le Service de la Voirie et l'ensemble de l'administration municipale. Leur travail acharné pour rétablir les infrastructures endommagées et assurer la sécurité des voies de circulation a été crucial.

Je ne peux oublier la mobilisation remarquable de l'Association des propriétaires du Lac Chaud, qui, en collaboration avec le RSSIVR, ont assuré une vigie continue sur le lac et ont fourni un ravitaillement indispensable à plusieurs citoyens isolés. Leur solidarité et leur engagement ont été une ressource supplémentaire inestimable durant cette crise. Cet engagement citoyen est inspirant.

Enfin, je suis heureux de vous annoncer l'arrivée de M. Antoine Guilbault-Houde, qui prendra ses fonctions en tant que nouveau directeur général et greffier-trésorier de notre municipalité le 9 septembre 2024. Avec son expérience antérieure en tant que conseiller au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, c'est une solide expertise qui viendra épauler l'administration municipale. Ensemble, nous avons prouvé notre résilience à travers les intempéries. Nous saurons relever les défis et nous assurer un avenir prospère. Merci à vous,

CONTACTEZ-NOUS

Yves Bélanger, votre maire



819 275-2077



info@munilamacaza.ca

TÉLÉCOPIEUR 819 275-3429

SURETÉ DU QUÉBEC 819 623-2211



MOT DU MAIRE.....	1
URBANISME.....	2
VOIRIE.....	3
DIVERS.....	4-5
BIBLIOTHÈQUE.....	6
LOISIRS.....	7-8



HEURES D'OUVERTURE

Bureau municipal

Lundi : 8h à 12h et 12h45 à 16h30

Mardi : 8h à 12h et 12h45 à 16h30

Mercredi : 8h à 12h et 12h45 à 16h30

Jeudi : 8h à 12h et 12h45 à 16h30

Vendredi : 8h à 12h



Bibliothèque

Mardi : 13h à 17h

Mercredi : 13h à 17h

Jeudi : 13h à 17h

Samedi : 9h à 15h



Pluies diluviennes du 9 août 2024

Avec les récents événements des pluies diluviennes, la majorité d'entre nous ont dû relever de nombreux défis. La Municipalité tient à féliciter tous ceux et celles qui se sont impliqués afin de rendre cette situation plus facile. Voici quelques exemples d'entraide dont nous avons été témoins :

- ♥ Merci aux nombreux citoyens qui ont offert leur aide pour assurer le transport par voie de navigation ou par voie terrestre aux sinistrés.
- ♥ Merci aux citoyens qui ont prêté généreusement leurs équipements (ponton, vtt, etc.) au service de secours afin de soutenir les opérations.
- ♥ Merci aux citoyens qui ont hébergé et subvenu aux besoins des pompiers.
- ♥ Merci aux gens qui ont quitté leur résidence (par choix) dû au manque d'électricité ou à leur retour à leur résidence principale et qui ont fait dons de nourriture aux personnes qui demeuraient à leur résidence.
- ♥ Merci à tous ceux et celles qui ont contribué, de près ou de loin, en apportant appui et soutien à notre communauté. Sachez que vous avez fait une différence appréciable lors du déroulement des opérations et nous tenons à vous remercier sincèrement.

Urbanisme

Sinistre du 9 août

Afin d'alléger le processus d'octroi de permis ainsi que la charge financière sur les citoyens déjà gravement affectés par les pluies diluviennes du 9 août dernier, le conseil municipal a adopté, lors de la séance du 16 août dernier, **le retrait des frais reliés aux demandes de permis pour réparer les entrées charretières ainsi que les permis de remblai/déblai pour les travaux en lien avec les dommages causés par cet événement seulement**. Nous vous rappelons que vous devez tout de même présenter une demande de permis afin de réaliser les travaux ainsi qu'avoir en main le permis avant de débiter ceux-ci.

Entreposage sur la rive

Toute forme d'entreposage est interdite sur la rive d'un lac ou d'un cours d'eau.

La saison estivale se terminant, nous souhaitons vous rappeler qu'il est interdit d'entreposer quai, embarcations (canot, chaloupe, ponton, planche à pagaie, pédalo, etc.), articles nautiques (rames, jouets, vestes de flottaison, etc.) sur votre bande riveraine.

Règlement 219 - 8.12 Entreposage extérieur

Abris temporaire

Les abris temporaires **sont installés seulement dans la période s'échelonnant de l'Action de grâce d'une année à la Journée nationale des patriotes de l'année suivante.**

Donc, cette année, vous pouvez installer votre abris temporaire à partir du **14 octobre jusqu'au 19 mai 2025.**

Voirie

Nous avons connu une saison estivale très mouvementée et j'aimerais remercier personnellement l'équipe des travaux publics qui ont travaillé d'arrache-pied pour maintenir un réseau des chemins sécuritaire durant toute la saison, les réparations de bacs et adresses, la présence aux divers événements, le service de la station de lavage et de l'écocentre, etc.

L'automne arrive à grands pas et nous devons hiverner divers équipements et préparer les déneigeuses pour la période hivernale. Par mesure de sécurité pour les usagers de la route, le chemin doit être déneigé en totalité. C'est pourquoi nous vous demandons de ne pas déposer les bacs bruns, verts et noirs lors de la collecte d'ordures sur l'accotement ainsi que sur la chaussée. Nous vous rappelons qu'il est interdit, en tout temps et sur tout le territoire de la municipalité, de stationner un véhicule sur les chemins publics. *Règlement municipal numéro 2019-148, article 24.*

Aussi, rappelez-vous que la visibilité des chauffeurs de machinerie lourde est grandement réduite. Pour la sécurité de tous, assurez-vous de garder une distance sécuritaire en tout temps.

Benjamin Hoff, Contremaître à la voirie

voirie@munilamacaza.ca ou 819 275-2077, poste 35

FERMETURE DES SERVICES SAISONNIERS



STATION DE LAVAGE D'EMBARCATIONS:

DERNIÈRE JOURNÉE : 14 OCTOBRE 2024

Le temps de sortir vos embarcations pour les entreposer est arrivé. Pour obtenir une clé de la barrière du lac Chaud ou du lac Macaza, vous devez vous présenter à la station avec votre remorque obligatoirement. De plus, vous devez avoir en main une preuve de résidence et une carte de crédit (dépôt de 200\$). La copie de votre certificat de mise à l'eau est facultative mais utile pour accélérer le processus. Finalement, n'oubliez pas que la station est ouverte sur appel du **lundi au jeudi et qu'il faut prendre rendez-vous 24 heures à l'avance au 819 425-4913.**

Voici les heures d'ouverture pour les journées sans rendez-vous :

Vendredi 8h à 20h, Samedi 8h à 18h et Dimanche de 8h à 16h et **lundi 14 octobre de 8h à 16h30**



ÉCOCENTRE:

DERNIÈRE JOURNÉE : 19 OCTOBRE 2024

Heures d'ouverture :

Vendredi et samedi de 8h à 12h et de 12h30 à 16h

Dépôt de branches

Ouvert jusqu'à la
première neige sur
rendez-vous seulement :
819 275-2077, poste 24



Bureau municipal fermé

14 octobre : Action de grâces

Bureau municipal et bibliothèque fermés du
23 décembre au 3 janvier : Congé des Fêtes



Païement de taxes

4e versement de taxes municipales :
30 septembre 2024

Séances du conseil à venir

Lundi 16 septembre
Mardi 15 octobre
Lundi 11 novembre
Lundi 9 décembre

Salle Alice-Rapatel-Dubuc
53, rue des Pionniers
18h30



Concours Photos Calendrier 2025

On veut voir vos photos !!!

Thème : La Macaza en plein air



Faites-nous parvenir vos plus belles photos des activités que vous avez pratiquées sur notre territoire cette année !

Vous pouvez soumettre un maximum de **quatre (4) photos**, en format **paysage** (horizontal) **obligatoire**, soit une par saison à l'adresse suivante : administration@munilamacaza.ca. Le concours offre aux participants la chance de voir leurs photographies et leur nom publiés dans le prochain calendrier, le bulletin municipal et sur les plateformes de communication de la «municipalité. On a hâte de voir vos photos !

La Municipalité diffuse régulièrement de l'information sur ses plateformes de communication.

1. Visitez le site web de la Municipalité au www.munilamacaza.ca
2. Inscrivez-vous à l'infolettre en visitant le site internet de la Municipalité et en cliquant sur l'onglet bleu Infolettre situé complètement en bas de la page d'accueil du site, à gauche de l'écran.
3. Abonnez-vous à la page Facebook de la Municipalité : www.facebook.com/infomacaza
4. Inscrivez-vous au module d'alerte en situation d'urgence en cliquant sur l'onglet Portail citoyen sur le site de la Municipalité (section Nouvelles) <https://lamacaza.portailcitoyen.com> ou appelez à la Municipalité au 819 275-2077, poste 0.

Joyeux macaziens

Les activités du Club de l'Âge d'Or de La Macaza se poursuivent tous les jeudis après-midi à l'hôtel de ville. Joignez-vous à eux !

Voici l'horaire des dîners spéciaux :

19 septembre : Poulet Benny 14 novembre : Spaghetti
17 octobre : Pizza 7 décembre : souper de Noël

Inscriptions et information : 819 275-2754



HALLOWEEN

Samedi 26 octobre 2024
de 11h à 14h

Fête de l'Halloween à Rivière-Rouge !

Nouveauté cette année :
Circuit entre l'hôtel de ville et le centre sportif et culturel
Info : 819 275-2929, poste 224

MARATHON
DES JARDINS
DE LA VALLÉE DE LA ROUGE

Annulé



Dimanche
3 novembre

On recule l'heure et
on vérifie nos piles !

UTA
LE PLAISIR
d'apprendre!

Vous avez 50 ans et plus et désirez accroître vos connaissances et vous offrir le plaisir d'apprendre près de chez vous ou en ligne, tout au long de votre vie ? L'Université du troisième âge de l'Université de Sherbrooke vous offre cette possibilité par la présentation de différentes conférences dans notre région :

La quête identitaire de la Russie et l'invasion de l'Ukraine

Jeudi 26 septembre - 13h30 à 16h - Église Saint-Hughes du Lac Sagouay

Le bien et le mal : mode d'emploi. Différentes approches éthiques

Mercredi 16 octobre - 13h30 à 16h - Centre communautaire de Nominique

Fenêtre sur l'intelligence artificielle

Mercredi 13 novembre - 13h30 à 16h - Bibliothèque de Labelle

Le repas : son histoire, ses symboles et son rituel

Mercredi 27 novembre - 13h30 à 16h - Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge

**Inscription
obligatoire
en ligne :**

[www.usherbrooke.ca/uta/
prog/laurentides/hlt](http://www.usherbrooke.ca/uta/prog/laurentides/hlt)

Pour des informations et/ou de l'aide pour vous inscrire :

Contactez Marielle Bellefleur au 438 392-6847 ou
à marielle.bellefleur@usherbrooke.ca

Rencontre avec Louise Tremblay-D'Essiambre

Dans le cadre des Journées de la culture

Quand :

Vendredi 27 septembre

À 18h30

Où :

Salle Alice-Rapatel-Dubuc

53 rue des Pionniers,

La Macaza, J0T 1R0

GRATUIT



Crédit photo :
Dominique Lafond

Vins & fromages
offerts

Vente de livres sur
place

Contactez-nous pour
réserver votre place

biblio@munilamacaza.ca
819-275-2077, poste 26

Autrice de plus de 80 romans,
Louise Tremblay-D'Essiambre
est l'une de nos grandes
auteures québécoises.

Ne manquez pas votre chance !



Québec

Entente de développement culturel



Les journées
de la culture



Semaine
DES bibliothèques
publiques

SAMEDI 19 OCTOBRE

14h00

Dans le cadre de la
semaine des
bibliothèques
publiques

GRATUIT

SALLE ALICE-RAPATEL-DUBUC
53 rue des Pionniers,
La Macaza, J0T 1R0

CONTACTEZ-NOUS POUR
RÉSERVER VOTRE PLACE

biblio@munilamacaza.ca
819-275-2077, poste 26

Rencontre avec JEAN-PIERRE CHARLAND



Crédit photo :
Martine Doyon



CLUB TD Été 2024

Club
de lecture
d'été
TD

Merci à nos 36
participants

Félicitations à nos
gagnants, Zoé et William,
qui se méritent une nuitée
aux Toits du Monde !

Nous avons atteint, et même
surpassé, notre objectif
avec un total de 392 livres lus !

Bonne rentrée scolaire à
chaque petit.te Macazien-ne



★ ★ ★ COURS DE DANSE COUNTRY

Session automne 2024

Début des cours : Mardi 10 septembre 2024

Fin des cours : Mardi 17 décembre 2024

Heure : 18h30 à 19h30

Coût pour la session complète : 200.00 \$

Coût pour cours à la pièce : 15.00 \$

Niveau pour débutant | Reçu disponible

Inscription par courriel : loisirs@munilamacaza.ca

819-275-2077 poste 33

Argent comptant seulement

Avec professeure Julie Brissette



SALLE ALICE-RAPATEL-DUBUC | 53, RUE DES PIONNIERS
LA MACAZA



Cueillette de champignons



Randonnée guidée avec Déli-champi
Louise Brien et Lucien Brien



Tous les billets ont été vendus !

Voici un petit rappel du déroulement
de la journée :

Rendez-vous le 15 septembre dans
le stationnement de l'Hôtel de Ville dès 8h.
53, rue des Pionniers, La Macaza.

Habillez-vous selon les conditions météorologiques.

Apportez votre panier, si vous n'en avez
pas, nous vous en prêterons un.

Dégustation à la fin de la randonnée.

N'oubliez pas votre bouteille d'eau.

En route pour le monde sauvage des champignons !



LES SORCIÈRES EXISTENT !

VOUS ÊTES INVITÉES

SOIRÉE CINÉMA HALLOWEEN

18 OCTOBRE DÈS 19H00

FILM TOUS ÂGES
BONBONS, POPCORN, BREUVAGES
OFFERTS GRATUITEMENT
LES ENFANTS DE 13 ANS ET MOINS DOIVENT
ÊTRE ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE

POUR VOUS INSCRIRE À LA SOIRÉE CINÉMA:
LOISIRS@MUNILAMACAZA.CA

SALLE ALICE-RAPATEL-DUBUC
53, RUE DES PIONNIERS
LA MACAZA

JARDIN COMMUNAUTAIRE

L'automne est à nos portes.

Pour les participantes du jardin communautaire,
à partir du 15 octobre, toutes parcelles doivent être nettoyées.

Tout débris végétal doit être composté à l'endroit prévu.
Nous ajouterons des bacs de compost à votre disposition.

Si vous semez des plantes perpétuelles,
vous devez vous assurer
de payer le bail pour l'année suivante.

Merci de votre collaboration





DÉPOUILLEMENT d'arbre de Noël

VISITE DU PÈRE NOËL ET MÈRE NOËL
DÉCORATION DE BOULES DE NOËL
MAQUILLAGE & BUFFET DE VIENNOISERIES

SAMEDI LE 14 DÉCEMBRE 2024

10H À 13H | SALLE ALICE-RAPATEL-DUBUC

POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT AU DÉPOUILLEMENT,
COMMUNIQUEZ AVEC NOUS PAR COURRIEL À

● LOISIRS@MUNILAMACAZA.CA

AVEC LES INFORMATIONS SUIVANTES :

- ➔ PRÉNOM ET NOM DE L'ENFANT.
- ➔ L'ÂGE, LE SEXE ET LA DATE DE NAISSANCE.
- ➔ L'ADRESSE À LA MACAZA.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : LE VENDREDI 01 NOVEMBRE
POUR LES ENFANTS DE 11 ANS ET MOINS.
POUR RÉSIDENTS ET VILLÉGIATEURS DE LA MACAZA.

